

RÉUNION ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ
D'AGUANISH, TENUE LE LUNDI 6 NOVEMBRE 2023, À
20 h, À LA SALLE LORENZO DÉRAPAS.

Présents :

Monsieur Léonard Labrie	Maire
Madame Francine Blais	Conseillère # 1
Madame Johanne Cormier	Conseillère # 2
Monsieur Denis Rochette	Conseiller # 3
Monsieur Romuald Gallant	Conseiller # 4
Madame Noëlline Gallant	Conseillère # 6

Assiste également à la séance:

Madame Monika Dérapas, greffière-trésorière, ainsi que Madame Marlène Blais, directrice générale.

MOMENT DE RÉFLEXION

Monsieur Léonard Labrie, maire, demande un moment de réflexion avant le début de la séance.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Les membres du conseil présents ayant quorum, la réunion est ouverte à 20h06.

RÉSOLUTION N°117-11-2023
ORDRE DU JOUR : ADOPTION

Après la lecture de l'ordre du jour;

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit :

- 1. Moment de réflexion;*
- 2. Vérification des présences;*
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
- 4. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 3 octobre 2023;*
- 5. Déboursés;*
- 6. Pro-Maire;*
- 7. Réunion décembre 2023 / Changement de date;*
- 8. École Roger-Martineau / Aide financière;*
- 9. Dépôt du budget révisé au 30 septembre 2023 et du budget comparatif 2022-2023;*

10. *Soumission / Nouveau contrat d'assurance;*
 11. *Projet de règlement # 003-12-2023 « Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensation pour l'année 2024 » :
Avis de motion et dépôt du règlement;*
 12. *Centre d'action bénévole de la Minganie / Demande de soutien pour les paniers alimentaires;*
 13. *Rapport financier 2022 / OMH;*
 14. *OMH – Oasis du Bel Âge / Quote-part;*
 15. *Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes;*
 16. *Signature du contrat de travail / Responsable des travaux publics;*
 17. *Contrat avec FQMS – Cybersécurité;*
 18. *Fabrique d'Aguanish – Demande de soutien;*
 19. *Contrat de déneigement – Ajout;*
 20. *Programmation des travaux TECQ 2019-2024 – Version no 7;*
 21. *Demande d'appui à la MRC de Minganie – Village relais;*
 22. *Suivi des affaires courantes;*
 23. *Correspondance;*
 24. *Affaires nouvelles;*
 - A) *Table locale de concertation des aînés de la Minganie / Demandes de participation présentielle et financière;*
 - B) *Suivi / Rencontre service sécurité incendie;*
 25. *Période de questions;*
 26. *Clôture de la séance.*
-
-

RÉSOLUTION N°118-11-2023
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2023 : ADOPTION

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité d'Aguanish tenue le 3 octobre 2023 a été remise à chaque membre du conseil dans un délai de deux jours ouvrables avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance du conseil du 3 octobre 2023, soit et par la présente, adopté tel que déposé.

RÉSOLUTION N°119-11-2023
DÉBOURSÉS : ADOPTION

Après avoir pris connaissance des déboursés;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal approuve la liste des déboursés d'une somme de 128 448.49\$ en date du 31 octobre 2023 tel que déposé.

RÉSOLUTION N°120-11-2023
PRO-MAIRE : DÉCIDER

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le conseil municipal mandate monsieur Romuald Gallant, conseiller, comme pro-maire, pour une période de 4 mois, jusqu'au 4 mars 2024.

RÉSOLUTION N°121-11-2023
RÉUNION DÉCEMBRE 2023 / CHANGEMENT DE DATE : DÉCIDER

IL EST PROPOSÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
APPUYÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la réunion prévue le mardi 5 décembre soit devancée au lundi 4 décembre à 20h00.

RÉSOLUTION N°122-11-2023
ÉCOLE ROGER-MARTINEAU / AIDE FINANCIÈRE : DÉCIDER

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité donne une aide financière à l'école Roger-Martineau au montant de 250.00\$ pour leur voyage étudiant en Basse-Côte-Nord sur le navire Bella Desgagnés du 15 au 18 novembre prochain pour les étudiants du secondaire.

RÉSOLUTION N°123-11-2023
DÉPÔT DU BUDGET RÉVISÉ AU 30 SEPTEMBRE 2023 ET DU BUDGET COMPARATIF 2022-2023

Considérant la présentation et la lecture du budget révisé au 30 septembre et du budget comparatif 2022-2023 effectué par madame Monika Déraps, Greffière-Trésorière;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

***Que** le conseil municipal d'Aguanish accepte le dépôt du budget révisé faisant état des revenus et des dépenses couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2023;*

***Que** le conseil municipal accepte les modifications proposées au budget en cours.*

**RÉSOLUTION N°124-11-2023
SOUSSION / NOUVEAU CONTRAT D'IMPRIMANTE : DÉCIDER**

Attendu que le contrat du photocopieur C368F prend fin en janvier 2024;

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

***Que** la municipalité accepte la soumission de Numérik pour le photocopieur C360i au coût de 159.00\$ par mois pour 66 mois. Le coût des copies sera de 0.01\$ pour le noir et blanc et 0.10\$ pour la couleur.*

**RÉSOLUTION N°125-11-2023
PROJET DE RÈGLEMENT # 003-12-2023 « RÈGLEMENT
DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION
POUR L'ANNÉE 2024 » AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU
RÈGLEMENT**

Monsieur Denis Rochette, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera lors d'une prochaine séance, pour adoption, le règlement # 003-12-2023 « Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2024 ».

Le projet de règlement est ainsi déposé et la directrice générale en fait la présentation.

**RÉSOLUTION N°126-11-2023
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MINGANIE / DEMANDE DE
SOUTIEN POUR LES PANIERS ALIMENTAIRE : DÉCIDER**

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que la municipalité fasse un don de 300.00\$ au Centre d'Action bénévole de la Minganie qui servira à bonifier les paniers alimentaires afin de répondre présent aux besoins des bénéficiaires.

**RÉSOLUTION N°127-11-2023
RAPPORT FINANCIER 2022 OMH : ACCEPTER**

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que le conseil municipal accepte le rapport financier 2022 de l'OMH tel que présenté.

**RÉSOLUTION N°128-11-2023
OMH – OASIS DU BEL ÂGE / QUOTE-PART: ACCEPTER**

Attendu qu'après avoir pris connaissance de la facture datée de septembre dernier concernant la quote-part pour l'OMH et l'Oasis du Bel Âge et étant donné que cette dernière apparaît au budget;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que la municipalité paie cette facture au montant de 3673.52\$.

**RÉSOLUTION N°129-11-2023
FERMETURE DU BUREAU POUR LA PÉRIODE DES FÊTES:
ACCEPTER**

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que le bureau municipal soit fermé pour la période des Fêtes du lundi 25 décembre 2023 au jeudi 4 janvier 2024 inclusivement.

**RÉSOLUTION N°130-11-2023
SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL / RESPONSABLE DES
TRAVAUX PUBLICS: ACCEPTER**

Attendu que comme stipulé dans la résolution # 082-07-2023, la période de probation de 90 jours pour le responsable des travaux publics est arrivée à échéance;

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que la municipalité embauche monsieur Régnald Blais comme employé permanent, et ce à compter du 6 novembre avec les mêmes conditions salariales.

*** Madame Johanne Cormier, conseillère # 2, déclare un conflit d'intérêts. Elle n'a participé à aucune délibération et décision dans ce dossier et elle s'est retirée de la séance. Le quorum a été constaté.

**RÉSOLUTION N°131-11-2023
CONTRAT AVEC FQMS / CYBERSÉCURITÉ: ACCEPTER**

Attendu que la Municipalité d'Aguanish a besoin d'être protégée à l'égard des attaques de pirates informatiques de plus en plus fréquentes, mais ne possède pas les ressources à l'interne pour répondre à son objectif de protection;

Attendu que FQM Services, coopérative de solidarité (ci-après « FQMS ») offre des services professionnels en matière de cybersécurité (ci-après les « Services en cybersécurité ») destinés à mettre en place une stratégie intégrée et agrégée de protection des ressources informationnelles et de soutien pour la remédiation, lesquelles comprennent :

- La surveillance, la détection, et la remédiation des points de terminaison;*
- Une surveillance et le contrôle des boîtes de courriels et messageries;*
- L'analyse annuelle du Dark web;*
- La mise en place d'un programme de formation et de sensibilisation aux cyberrisques;*

Attendu que les Services en cybersécurité ainsi offerts par FQMS sont adaptés aux besoins des organisations municipales;

Attendu que la Municipalité d'Aguanish désire retenir les services de FQMS en vue de la fourniture des Services en cybersécurité;

Attendu qu'il est conséquemment opportun que la Municipalité d'Aguanish conclût un contrat avec FQMS en vue de la fourniture des Services en cybersécurité;

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que la Municipalité d'Aguanish retienne les services de FQMS relativement à la fourniture des Services en cybersécurité ;

Qu'à cette fin, la Municipalité d'Aguanish signe un contrat avec FQMS selon les conditions contractuelles usuelles de FQMS, le tout sujet aux ajustements nécessaires, le cas échéant ;

Que Marlène Blais, directrice générale soit autorisée à signer ce contrat avec FQMS et tout document pour devenir membre de FQMS ;

Que Marlène Blais, directrice générale, ou toute personne que la municipalité d'Aguanish désigne soit autorisée à transmettre tout document ou effectuer toute formalité découlant du contrat à intervenir avec FQMS ou pour donner suite à la présente résolution ;

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Qu'un exemplaire de la présente résolution soit transmis à la FQM.

RÉSOLUTION N°132-11-2023
FABRIQUE D'AGUANISH / DEMANDE DE SOUTIEN: DÉCIDER

Attendu que la municipalité d'Aguanish a reçu une correspondance de la Fabrique d'Aguanish en date du 26 octobre dernier;

Attendu que la Fabrique d'Aguanish mentionne dans cette lettre une problématique de déchets dus à l'érosion sur leur terrain # lot 5356569;

Attendu que la Fabrique demande le soutien de la municipalité dans ce dossier;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité d'Aguanish offre son soutien à la Fabrique d'Aguanish par le prêt d'équipements, par de l'accompagnement ou tout autre support déterminé par les élus;

Que madame Fanny Lachambre, agente de développement municipal soit mandatée dans ce dossier.

*** Monsieur Denis Rochette, conseiller # 3, déclare un conflit d'intérêts. Il n'a participé à aucune délibération et décision dans ce dossier et il s'est retiré de la séance. Le quorum a été constaté.

RÉSOLUTION N°133-11-2023
CONTRAT DE DÉNEIGEMENT / AJOUT : ACCEPTER

Attendu que les cours sont suspendus à l'école Notre-Dame-de-Grâce pour l'année 2023-2024;

Attendu que la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord permet à la municipalité d'utiliser les locaux moyennant certaines conditions;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Romuald Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité accepte la soumission de Construction Yvan Déraps (1999) inc. au montant de 8 366.73\$ incluant les taxes pour le déneigement de la cour avant de l'école primaire pour la saison 2023-2024 et que 50% de la facture soit payée par la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord.

**RÉSOLUTION N°134-11-2023
PROGRAMMATION DES TRAVAUX TECQ 2019-2024 / VERSION 7 :
ACCEPTER**

Attendu que la municipalité d'Aguanish a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation des travaux version n° 7 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 7 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

**RÉSOLUTION N°135-11-2023
DEMANDE D'APPUI À LA MRC DE MINGANIE / VILLAGE RELAIS :
DÉCIDER**

Considérant que le programme de Village-relais du ministère des Transports et de la Mobilité durable favorise le développement local et régional en ayant comme objectif d'accroître la sécurité routière et de contrer les effets de la fatigue au volant;

Considérant la demande de la municipalité d'Aguanish de signifier à la MRC de Minganie la volonté de se porter candidate pour l'obtention du titre Village-relais;

Considérant que la municipalité répond aux critères de base qui sont d'être située sur une route stratégique priorisée par le MTMD, de compter moins de 10 000 habitants et qu'elle possède tous les services de base exigés par la charte qualité;

Considérant que la municipalité a la capacité d'offrir des aménagements de qualité, tout en répondant à un objectif de sécurité routière et de développement local et régional;

*IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Romuald Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

***Que** la municipalité d'Aguanish signifie son intérêt à la MRC de Minganie, de devenir "Village-relais" et lui demande de recommander sa candidature au ministère des Transports et de la Mobilité durable.*

SUIVI DES AFFAIRES COURANTES : INFORMER

Madame Marlène Blais, directrice générale, fait un suivi des dossiers suivants :

- Résumé des travaux publics;*
 - Accès au stationnement Site du festival;*
 - Visite résidentielle prévention incendie;*
 - Déclaration d'intérêts pécuniaires.*
-
-

CORRESPONDANCES

- Corporation du port régional de Natashquan / Havre de pêche;*

- *Marilène Gill, Députée de Manicouagan / Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec.*
-
-

AFFAIRES NOUVELLES

A) RÉSOLUTION # 136-11-2023
TABLE LOCALE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DE LA
MINGANIE / DEMANDE DE PARTICIPATION
FINANCIÈRE : DÉCIDER

IL EST PROPOSÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité aide financièrement la Table locale de concertation des aînés de la Minganie au montant de 250.00\$ afin de les aider à payer les frais de déplacements, de collations et de repas des participants bénévoles.

B) SUIVI / RENCONTRE SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE :
INFORMER

- *Régionalisation des services incendie*
 - * Caserne satellite*
 - * Formation des pompiers volontaires*
 - * Possibilité de subvention 250 000\$ du MAMH*
 - * Partenariat avec les communautés de Nutashkuan et Mingan*
 - * Rencontre avec Mme Richard, préfète de la Minganie*
 - * Découverte du service incendie depuis 2020*
 - * Résolution # 051-04-2022*
-
-

PÉRIODE DE QUESTIONS

Début de la période de questions : 20h46

Un (1) citoyen adresse ses questions aux élus.

Fin de la période de questions : 20h53

RÉSOLUTION N°137-11-2023
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTION

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE la séance du conseil soit levée à 20h54.

*Monika Déraps
Greffière-Trésorière*

*Léonard Labrie
Maire*